

Le Trait d'Union



Mars 2002 • n° 28

Dans ce Numéro

Travaux ◀

*L'église d'Asnières
Vestiaires Delacoste*

Environnement ◀

Opération "Merci, dit la planète"

Associations ◀

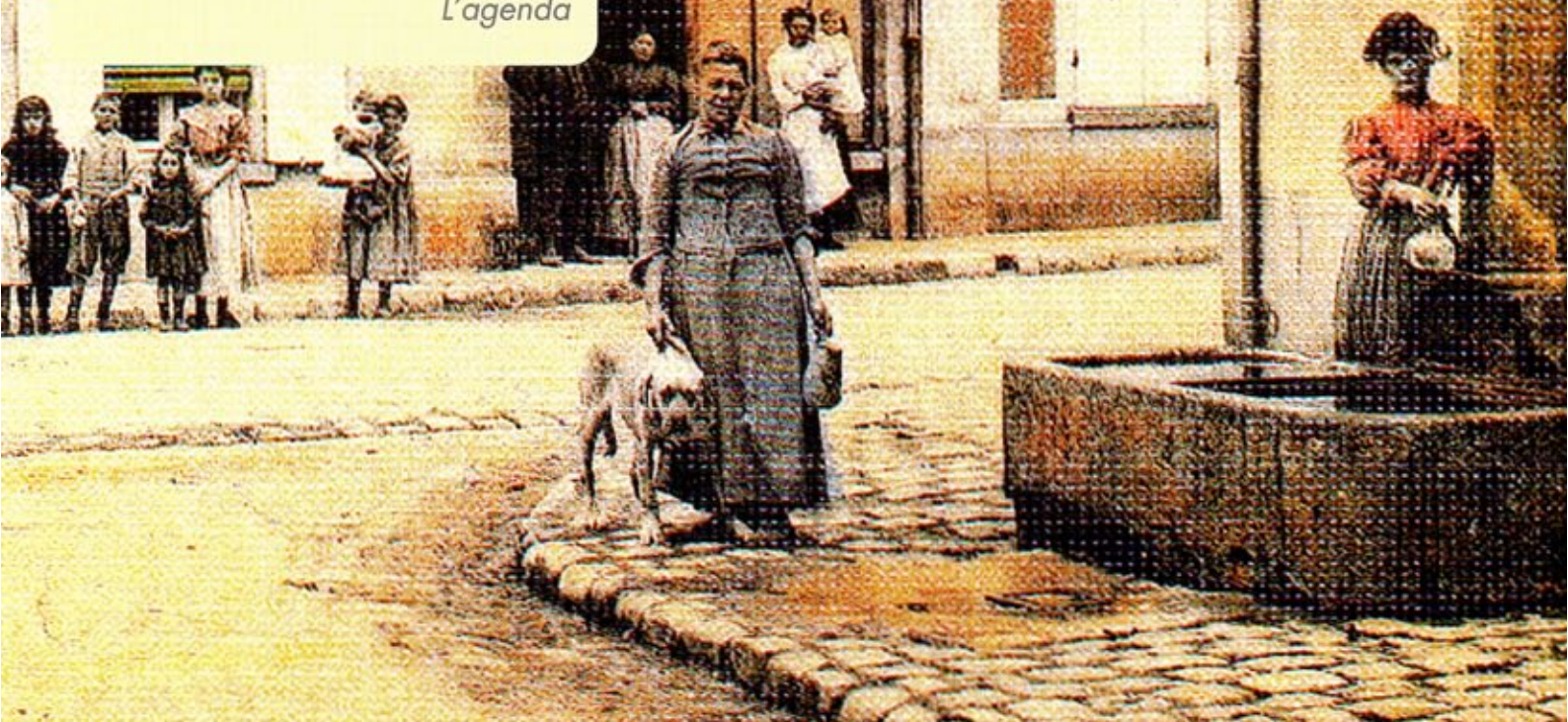
*Amicale des pêcheurs
Randonnées à Cutigliano
APEBB : prévention maltraitance*

Vie Communale ◀

*Au revoir Jacqueline
Des nouvelles de nos cousins
L'accueil pré et post scolaire*

Et aussi ◀

*La carte postale du mois
La Monographie
L'agenda*



La Carte Postale du Mois

Des nouvelles de nos cousins
Asnières la Giraud (Charente-Maritime)

Gérard MEGE, d'Asnières la Giraud s'adresse à ses administrés :

“Si vous détenez des informations, venez les partager avec nous.

L'endroit n'étant pas particulièrement marécageux, l'origine gauloise “anam” qui signifiait “marais” (à ne pas confondre avec “hammam” qui n'a sans doute aucun rapport bien qu'en 732 les sarrasins...) nous paraît peu probable.

Peut-être le latin Anas (canard), Asnières, une mare aux canards...

La présence sur notre commune d'un chemin saunier, voie de communication très importante au Moyen Age reliant les marais de Brouage au centre de la France, nous incite plutôt à penser qu'il y ait un rapport avec les ânes. Le transport du sel étant effectué à dos d'âne.

Pour résumer, haras, hammam, canard, âne... A vous de choisir.”

ASNIÈRES-SUR-OISE — La Fontaine



Les enfants sont sagement alignés. Pas pris au dépourvu, ils guettaient le photographe qui depuis quelques jours installe son trépied devant tous les commerces du village.

Ils sont nombreux ces commerces. A Asnières, on trouve tout (ou presque) ce dont on a besoin.

On vit à Asnières, on travaille à Asnières, pas plus que les habitants, les sous difficilement gagnés ne quittent la commune.

Les rues sont peu fréquentées. Aussi est-ce le domaine des enfants qui courent au-devant de la charrette apportant les tonneaux pour faire une haie d'honneur au cheval qu'ils reconnaissent de loin.

Le bruit de leurs galoches se confond avec celui des sabots de l'animal.

Ils courent, les grands portent les petits, les tirent, les houspillent mais ne les quittent pas. Avant de partir travailler aux champs, maman leur en a confié la garde.

Enfin, les tonneaux sont déchargés. Suspense, arriveront-ils tous entiers jusqu'en bas. Le grand malin (4ème à gauche) voudrait bien....

Mais, qui boit tout ce vin ? On sait l'Asniérois sobre... le cidre : sa boisson ordinaire ; les vignes : encore florissantes !?

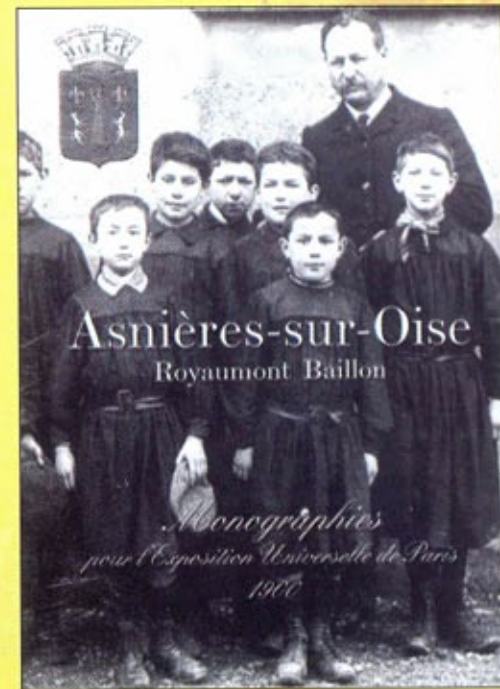
GB

Téléchargez la carte postale du mois sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique [Photos](#).

La “Monographie d'Asnières-sur-Oise, Royaumont, Baillon”, écrite par les instituteurs de la commune pour l'Exposition universelle de 1900, dresse avec détail et minutie le panorama de la vie quotidienne des asniérois à l'aube du XXe siècle et retrace l'histoire du village depuis les origines jusqu'à 1900. Cet ouvrage de 116 pages, comportant 42 illustrations et 21 tableaux est disponible en Mairie au prix de 16,77 E (règlement par chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public).

FL

Vente de la monographie



Vie Pratique

Permanences de l'OPAH

Mars

Asnières : mardis 5 et 19
Viarmes : vendredis 15 et 29

Avril

Asnières : mardis 2, 16 et 30
Viarmes : vendredis 12 et 26



Collecte des monstres

Vendredi 5/04/2002

Vendredi 3/05/2002



Collecte des verres

Vendredi 15/03/2002

Vendredi 5/04/2002

Vendredi 19/04/2002

Environnement

Opération "Merci, dit la Planète"

Dans le cadre d'une grande campagne d'information et de mobilisation des Français en faveur de l'environnement, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement souhaitait rassembler et valoriser sous un label fédérateur, les initiatives collectives en faveur de l'environnement : "Merci, dit la planète".

Ce label national devait être attribué à des projets concrets ayant un effet positif, durable ou immédiat sur l'environnement, les initiatives visant à améliorer la qualité de l'air, limiter la quantité des eaux usées, valoriser les déchets, économiser l'énergie, réduire la pollution sonore ou encore protéger la nature.

Un dossier de candidature a donc été déposé en septembre 2001 concernant l'opération "un bébé, un arbre... Ils grandiront ensemble".

Je vous rappelle que le 24 novembre 2001, cette opération a rassemblé bon nombre d'Asniérois. Ainsi, tous les enfants nés en 2000 et 2001 ont désormais un arbre symbolisant leur naissance à Asnières sur Oise (voir Trait d'Union de Janvier).

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Ministère de l'Environnement, par l'intermédiaire du Comité Régional de parrainage, dans sa réunion du 9 novembre 2001, a décerné le label "Merci, dit la planète" pour notre opération "Un bébé, un arbre".

Retrouvez toutes les photos du reportage sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr (rubrique Trait d'Union).

Les élus de la commune, représentés par Madame Michelle Poitevin et Monsieur Philippe Marcot, ont été conviés à la cérémonie de remise des diplômes, le mercredi 20 février, à la préfecture de la Région Ile de France (Paris VII). À cette occasion, nous avons reçu du Préfet de Région, Monsieur Jean-Pierre Dupont, de vives félicitations pour notre initiative qui contribue à améliorer la qualité de l'environnement.

L'attribution de ce label nous permettra de faire connaître notre action en bénéficiant de la communication au plan national et en figurant sur le site Internet du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. PM



Le comité de parrainage de la région Ile de France
a le plaisir de remettre à/au la commune d'Asnières sur Oise
le label "Merci, dit la planète" pour son projet
Opération "un bébé, un arbre"
au nom du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Date et signature : 20 FEB 2002

Jean-Pierre Dupont

Conseil Municipal

Séance du 1er mars 2002

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, l'avenant à la convention de surveillance et d'intervention foncière avec la SAFER.

Cet avenant assure à la SAFER une rémunération minimale de 381,12 € dès qu'un dossier de préemption est instruit à la demande de la commune, qu'il y ait ensuite acquisition du bien ou pas ; et également à l'occasion de la rétrocession de biens à la Commune dans le cadre de la Convention.

Le Conseil Municipal approuve la signature d'un "Contrat Enfance" pour 3 ans avec la C.A.F. Ce contrat est orienté vers une politique d'action sociale concertée visant le développement de l'accueil des enfants durant leurs 6 premières années, et directement lié au « Contrat Temps Libres » au niveau des aides de la C.A.F., dont la participation aux actions menées dans le cadre de ce contrat, s'élèverait à 61,5 % de la charge restant à la commune.

Le Conseil Municipal décide de reconduire le Centré Aéré pour la période du 1er au 26 juillet 2002 et fixe la rémunération des animateurs en application de la grille indiciaire des Adjointes d'animation (pour le Directeur) et des Agents d'animation (pour les autres animateurs).

Le Conseil Municipal approuve l'estimation prévisionnelle définitive, établie par la DDE, Maître d'œuvre, concernant les travaux de voirie devant être entrepris route de Baillon (CV n°1 et n°2) et l'aménagement des accès à l'Abbaye de Royaumont, estimation d'un montant de 83 809,18 € HT ainsi que le forfait de rémunération de la DDE, au taux de 5,65 % soit un montant de 4.735,22 € HT.

Le Conseil établit et adopte une nouvelle convention-type réglementant l'accueil des forains lors des fêtes communales d'Asnières et de Baillon.

Le Conseil Municipal sollicite diverses aides, notamment celle du Conseil Régional d'Ile de France, afin de procéder à la numérisation des archives communales.

Le Conseil Municipal, suite à ses délibérations des 12 décembre 1997 et 22 septembre 2000, autorise le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de donation à la famille de Rothschild d'une parcelle de terrain du cimetière de Baillon.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de l'Etat, au titre de la DGE 2002 pour l'aménagement des locaux des Services Techniques dans les Ateliers Eole. Cette opération, d'un coût estimatif de 301.905 € HT, est susceptible de bénéficier de l'aide de l'Etat à hauteur de 35 à 40 % du coût hors taxe des travaux, le montant subventionnable étant plafonné à 305.000 € HR.

L'église d'Asnières

Les travaux de réfection de l'église sont à présents terminés. Cette partie de l'édifice retrouve ainsi sa splendeur première. Cette réalisation sera parachevée avec la restauration du mobilier (stalles, boiseries, maître-autel et retable), l'ensemble étant classé parmi les monuments historiques.

Une tranche ultérieure de travaux concernera la nef et les bas-côtés nécessitant eux-aussi des soins attentifs afin que soit préservé ce patrimoine historique du XIIIe siècle.

FL



Photo : Gérard Chapelle



Les travaux des vestiaires du stade Delacoste sont terminés depuis le 7 mars 2002.

Vie Communale ◀

Au revoir Jacqueline...

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition brutale de Jacqueline BROUART.

Je tiens ici à lui rendre hommage.

Jacqueline était une Dame au grand cœur. Malgré les épreuves difficiles dont la vie ne l'a pas épargnée, elle a su trouver le courage d'être présente au côté de ceux qui en avaient besoin en oeuvrant durant plusieurs années au sein du C.C.A.S. Elle se dévouait en mettant son temps au service des autres et plus particulièrement auprès de nos anciens à travers le Comité des Cheveux Blancs.

Une nouvelle fois, MERCI Jacqueline.

LN



Coup de chapeau

Après un séjour à l'hôpital, Stanislas est rentré chez lui ébloui, ému de se retrouver dans un nouveau décor, le même mais rajeuni de plusieurs années.

La bonne fée s'appelle Maïté. Elle a su amadouer ce vieux Monsieur de 90 ans et le convaincre d'accepter une aide qu'il refusait obstinément par fierté.

Avec les employés communaux, elle a déménagé l'imutilisable, arraché linos et moquettes !

Des appareils sanitaires et culinaires, des revêtements de sols les ont remplacés.

Il accepte enfin l'aide des services sociaux, repas à domicile, aide-ménagère etc. ...

Les larmes aux yeux, il nous a confié « Rien n'est pire que la solitude, je ne savais pas que les gens étaient si gentils ». Comme quoi, Stanis, on apprend encore à 90 ans.

Nous vous rappelons que l'usine DELACOSTE est une PROPRIETE PRIVEE. Il est du devoir de tous, de prévenir les enfants et adolescents que cet endroit est DANGEREUX, que certaines toitures peuvent s'écrouler et qu'il est totalement INTERDIT d'y pénétrer !

Allez à la pêche !

Avis aux amateurs de pêche de truites, le Samedi 16 Mars pour son ouverture de la saison 2002, l'Amicale des pêcheurs de la THÈVE et de l'YSIEUX procédera à un lâcher de TRUITES sur la petite rivière THÈVE.

La THÈVE est classée en 2e catégorie, donc la pêche du brochet y est interdite et donc la truite ne pourra y être taquinée à la cuiller.

L'Amicale gestionnaire de ce parcours pratique une politique de prix raisonnable puisque pour seulement 53,50 € (350,94 F) pour l'année (30,50 € (200,07 F) pour les jeunes de 16 ans maximum) les pêcheurs découvrent une alternative entre la qualité des rivières à truites et la rivière Oise.

Pour agrémenter la pêche, les dirigeants y déversent régulièrement des truites arc-en-ciel. Mais, cette rivière compte aussi de nombreuses espèces de poissons blancs qui font la joie des amateurs de friture.

L'Amicale n'a pas la prétention d'offrir une rivière à truites, mais seulement un bon coin de pêche.

Les pêcheurs devront être en possession de la carte de pêche d'une Association Agréée, de la taxe piscicole ainsi que de la carte THEVE qui indique les semaines pour lesquelles un déversement de truites est prévu.

Vous pourrez pêcher 6 jours sur 7.

Ces cartes sont en vente chez les dépositaires habituels :

- à ASNIÈRES-SUR-OISE, auprès de Frédéric CHAMPAGNE, garde-pêche ;
- à LUZARCHES (parking de la gare SNCF), AU LAPIN QUI PÊCHE, détaillant pêche et chasse ;
- à VIARMES, AU BAR DES TILLEULS, face à l'église.

Amicale des Pêcheurs

Madame GEORGES-PICOT, Vice-Présidente du Conseil Général a remis à Roger LECOMTE administrateur de l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de VIARMES & COMMUNES ENVIRONNANTES, soit plus de 30 années au service des pêcheurs, la médaille du Conseil Général pour son engagement au sein du monde associatif et l'énergie dont il a fait preuve lors de l'opération de sauvetage des poissons dans la plaine d'ASNIÈRES.


Extrait du discours de MME GEORGES-PICOT à l'adresse de Roger LECOMTE :

Le Président de l'Association Michel COLLIN dit de lui qu'il est extrêmement dévoué à ses copains, très fidèle en amitiés, hyper méticuleux, il prend le temps de faire tout ce qu'il entreprend, mais au final, il n'y a rien à redire. Tout est pensé, repensé, vu et revu au centimètre près. On ne peut pas dire que c'est un fonceur.

Sa devise doit être : *lentement mais sûrement.*

Le Vice-Président de l'association, René LEBORGNE, qui est du même âge, dit de lui que dès sa première rencontre, il a eu l'impression d'une entente réciproque qui s'est affirmée avec les années. Pour moi, complète René LEBORGNE, ROGER est un homme que j'apprécie et tout particulièrement pour sa façon de voir les choses, son calme, parlant peu, mais lorsqu'il se permet une réflexion, elle est réfléchie, placée au bon moment avec un juste à-propos dont il sait se servir à la perfection. Mais Roger est avant tout un homme de la nature -non pas un écologiste de bureau- mais un vrai défenseur de cette nature tant maltraitée, d'une génération où l'on sait écouter, voir et respecter ce qui nous entoure, ROGER est un homme du cru, conclut René LEBORGNE.

Il compte aujourd'hui plus de 30 années de mandat au sein de l'Association de pêche, ce qui lui vaut de façon très amicale le surnom du "vieux". L'an dernier, il a passé au total des mois



Le Comité de Jumelage organise un séjour de randonnées à Cutigliano au mois de juin (voir page 6)

Amicale des donneurs de sang de Viarmes et ses environs

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Président d'Honneur :

Monsieur Maurice LHOMMET

Présidente :

Madame Gisèle THERRY

Vice-Présidente :

Madame Michèle FRANCOIS

Secrétaire :

Monsieur Yves VIMPERE

Trésorière :

Madame Michèle LECOESTER

Administrateurs :

Messieurs Jacques GRIMAL et Christian RIOUX

Mesdames M.C. LOIGET et Martine PLOMP

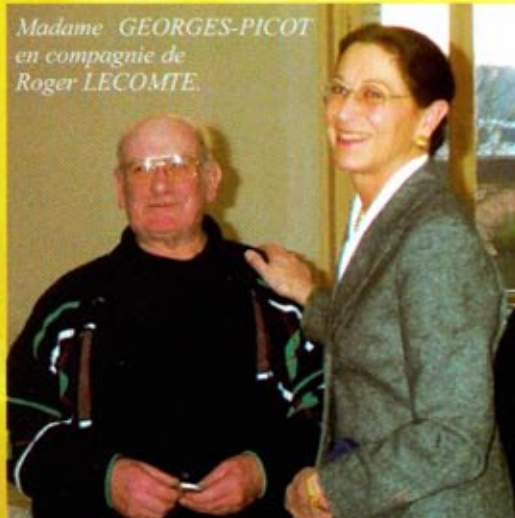
Commissaires aux comptes :

Messieurs GRIMAL et RIOUX



Gisèle THERRY

dans la plaine d'ASNIÈRES. Dans un premier temps, il a surveillé la montée du poisson dans les zones inondées, puis durant un peu plus de 2 mois, il a parcouru dans ses waders (pantalon de pêche) cette plaine afin de repêcher tous les poissons qu'il a pu, des plus gros : un sandre d'un mètre ou une carpe de 24 kg au plus petit : des alevins de brochet et de tanche. Il était le dernier à "vider" les buses en béton qui contenait encore quelques-uns de ces jeunes poissons.



Madame GEORGES-PICOT en compagnie de Roger LECOMTE.

Associations (suite) ←



APEBB

Depuis septembre 2001, l'Association des Parents d'Elèves du Bois Bonnet (APEBB) travaille à l'élaboration d'un programme de prévention contre la

maltraitance infantile et les abus sexuels.

En étroite collaboration avec les enseignantes, l'Académie, la mairie, le médecin scolaire et diverses associations spécialisées, elle a réussi à mettre en place une série d'animations au sein de l'école durant l'année scolaire 2002.

Quels peuvent être les risques encourus par nos enfants aussi bien à l'école de Baillon (privilegiée à bien des égards) qu'à l'extérieur ?

Après s'être informé auprès de divers interlocuteurs avertis comme la gendarmerie, les services sociaux, les spécialistes de la protection de l'enfance et le médecin scolaire, la violence nous est apparue sous divers aspects, tels que la maltraitance physique ou sexuelle, violence dont nos enfants pourraient être un jour les victimes ou les témoins.

Comment parler à de très jeunes enfants de ces menaces ?

L'école de Baillon encadre des enfants de 2 ans et demi à 9 - 10 ans. Leur capacité de compréhension et de gestion de l'environnement est très différente. On ne peut donc en aucun cas s'adresser à tous de la même façon, à fortiori si le sujet est délicat à traiter.

Comment donner aux enfants les moyens de s'en protéger sans pour autant créer de psychose ou de malentendus au sein de l'école ou de la famille ?

L'idée principale est de donner aux enfants les moyens de détecter par eux-même une situation de la vie quotidienne considérée "anormale". Le deuxième point est de les persuader qu'ils sont capables de dire NON à certaines choses. Le dernier aspect de cet échange est de faire en sorte que les enfants soient à même d'en parler. Et c'est à notre avis le vrai sens du terme PREVENTION.

Avons-nous, en tant que parents ou enseignants, les qualités requises et le recul nécessaire pour aborder certains sujets ?

Au sein de l'école, les institutrices et les aides maternelles ont pour mission non seulement d'éveiller l'esprit de nos enfants mais aussi de leur enseigner les bases de la vie collective. Nous sommes également tous concernés et quand il s'agit de leur faire comprendre les limites à ne pas dépasser. Mais comment être capable d'imager aux yeux d'un tout-petit une tentative d'agression sexuelle ? Comment leur expliquer que celle-ci peut-être l'œuvre d'un proche quand on est soi-même proche ?

La solution préconisée par notre association a été d'organiser et de mettre en place un **programme de prévention** avec l'intervention extérieure de spécialistes.

Conseillés par le médecin scolaire, guidés par les enseignantes et les psychologues, nous avons retenu deux associations agréées par le Ministère de la Jeunesse et des sports et par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales :

1. À l'écoute de Julien, support théâtral pour la prévention de la maltraitance et des abus sexuels. Les scènes présentées ont été l'objet de plusieurs années de réflexion. Ce travail a bien sûr obtenu tous les agréments nécessaires à sa diffusion dans les écoles.

2. L'enfant Bleu, dont la vocation vise à lutter contre la maltraitance et les sévices sexuels.

En pratique, il s'agit de courtes saynètes théâtrales interprétées par des comédiens professionnels devant les enfants de Maternelle (moyenne et grande section), puis devant les élèves de CP, CE1 et CE2.

Après la représentation, les enfants se réunissent par classe afin d'en débattre en présence du médecin scolaire et des psychologues de «L'Enfant Bleu». Les enseignants et les professionnels de la santé se réunissent ensuite après chaque séance pour en dresser le bilan.

Le démarrage de ce programme de prévention a été lancé ce

Randonnées à Cutigliano

Le Comité de Jumelage organise un séjour à Cutigliano du mardi 18 juin au matin au lundi 24 juin 2002 au soir sur le thème de randonnées pédestres.

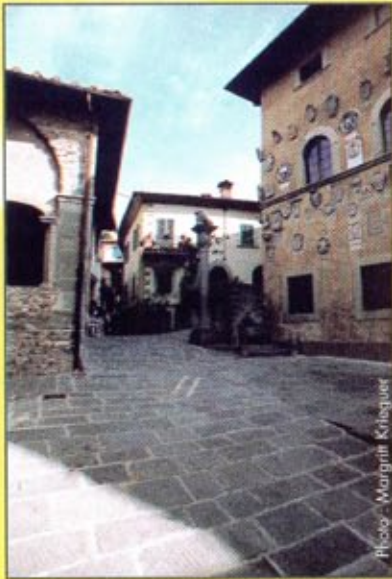


Photo - Margrith Krieger

4 jours de randonnées sur place et une journée de fête, soit 6 nuits d'hôtel sont prévues, nous permettant de visiter et découvrir, au travers de randonnées variées, la superbe région de Cutigliano. 2 niveaux de randonnées sont prévus chaque jour : 1 pour bons marcheurs (6 à 8 heures de marche par jour), 1 facile (distances ne dépassant pas 8 kms par jour).

Hébergement : en hôtel (6 nuits + petits-déjeuners) chambres simples et doubles (une nuitée en refuge pourrait être envisagée pour le groupe des bons marcheurs).

Prix (voyage + hébergement) : il sera fonction du nombre de participants et du prix des chambres (et du transport, non encore déterminé) estimé à environ 300 € (2000 F).

À prévoir : argent pour repas et visites sur place, C.N.I. ou passeport en cours de validité (+ sortie du territoire pour enfants), imprimé sécurité sociale pour soins à l'étranger.

Toutes précisions complémentaires vous seront fournies dès que possible. Inscrivez-vous dès maintenant et avant le 15 avril en remplissant le formulaire d'inscription disponible en Mairie, accompagné du chèque d'acompte de 50 € par personne à l'ordre du Comité de Jumelage.

Le Comité de Jumelage

Sponsoring OVA par Générés, Champagne sur Oise

En remerciement, l'OVA a offert la photo du club à son sponsor, la société Générés.



De gauche à droite : Anne-Marie la secrétaire, Monsieur Conil et Monsieur Jean-Luc Challe, le Directeur.

vendredi 8 mars lors d'une soirée de présentation du spectacle aux adultes exclusivement, dans la même configuration que celle qui sera montrée aux enfants. Pour répondre aux questions des cinquante parents présents, les intervenants avaient été invités :

Le médecin scolaire, Madame Jocelyne Renaudin-Blanchard.

L'infirmière scolaire, Madame Sylvie Letailleur.

La psychologue de «L'enfant Bleu», Madame Isabelle Jacquelin.

Le directeur de «A l'écoute de Julien», Monsieur Jacky Ghozlan.

Les élèves de CM1 et CM2 bénéficieront d'un programme spécifique : trois séances de sensibilisation contre la maltraitance et les sévices sexuels seront organisées par « L'Enfant Bleu » à partir d'un support audiovisuel et en présence des mêmes intervenants.

Au nom de l'APEBB et de tous les enfants de l'école du Bois Bonnet, j'adresse un chaleureux merci à tous ceux qui ont participé dynamiquement à la mise en place de ce projet.

Je remercie également les enseignantes, les parents de l'association et les conseillers municipaux pour le temps précieux qu'ils ont consacré à sa réalisation.

Gilbert Glogowski, Président de l'APEBB.

Retrouvez Julien sur France 5 le lundi 18 mars à partir de 8h45 dans l'émission "Les Maternelles".



A l'écoute de Julien (extrait d'une saynète)

Liens et services de proximité Asnières Baillon

Vous rencontrez des difficultés occasionnelles, composez le **0800 833 344 (appel gratuit)**. Un élu sera à votre écoute entre 9 h et 17h30 du lundi au vendredi et entre 9 h et 12h le samedi pour apporter une solution à votre problème.

Une nouvelle association est née

Une deuxième association de parents d'élèves est née à Baillon : CO-EDUCATION ACTIVE (Partenaire pour l'école et son environnement). Son but : "œuvrer à l'amélioration du territoire de vie de l'enfant, à contribuer à une école de qualité, insuffler une dynamique d'intérêt pour l'école et son environnement, rassembler parents, enfants et anciens autour de l'école."

Tel : 01.34.68.03.82 - Port : 06.85.80.46.31

email : coeducation@ifrance.com

Vie Pratique (suite) ◀

Accueil pré et post scolaire...

Le projet avance

Pour rappel, un sondage a été réalisé en novembre 2001 sur l'accueil pré et post scolaire, qui faisait ressortir un nombre important de familles potentiellement intéressées par cette structure.

En collaboration entre les élus locaux et les représentants des parents d'élèves, un projet de règlement intérieur a été établi. Un exemplaire a été remis à chaque famille, accompagné d'une fiche de pré-inscription dans le courant de la semaine précédant les congés scolaires de février.

Nous demandons aux familles de concrétiser leur choix pour l'année scolaire 2002/2003. Il faut noter que cette pré-inscription déterminera, d'une part, l'ouverture du service et d'autre part, l'ordre de priorité compte tenu du nombre limité de places.

Comme vous avez pu le constater, le tarif de cet accueil ne figure pas sur les documents. En effet, la décision du Conseil Municipal n'a pas été prise au moment de la diffusion des documents, il était donc impossible de donner les tarifs définitifs. À titre indicatif, le forfait pour une semaine matin et soir se situera aux alentours de 30 €.

Pour information, les familles dont les enfants ne sont pas encore scolarisés à Asnières et qui sont intéressées par cet accueil pré et post scolaire, sont invitées à prendre contact avec la Mairie afin de compléter le document de pré-inscription.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, dans la prochaine édition, de la suite donnée à ce dossier. PM

Etat-Civil

Naissances

8/02/2002 : DELANNOY Alexis Gérard Joël

9/02/2002 : BUISSON Iris Lilia Carla

13/02/2002 : COZETTE Iona Lou-Ann

Décès

21/02/2002 : MARECHAL Vve BROUART Jacqueline Paulette Juliette

AGENDA

Consultez la rubrique "annonces" sur le site Internet de la Mairie pour les manifestations de dernière minute.

JEUDI 4 AVRIL 2002

GOÛTER DE PÂQUES DES ANCIENS (15 HEURES À LA MAISON DU VILLAGE)

23 - 24 - 25 MARS 2002

FÊTE COMMUNALE DE BAILLON

PROCHAINE PARUTION : LE 15 AVRIL 2002

Retrouvez le Trait d'Union en ligne sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Participations

Responsable édition : Eric Therry - **Articles** : Ginette Bianchi - Michelle Poitevin - Solange Gobet - Juliette Lefort - Lydie Noubel - François Lapiere - Gérard Chapelle - Michel Collin - Philippe Marcot - Gilbert Glogowski. **Ont également collaboré** : Tous les membres de la commission information - **Photos** : Margritt Krieguer - Gérard Chapelle - Gilbert Glogowski - Association de la Pêche - **Correction** : Commission information. **Diffusion** : Gérard Chapelle - **Conception artistique** : Euromovie - **Impression** : Graphique 2000.